



École du Val-des-Lacs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

16 septembre 2025 - 18h à 19h

Présences :

Shany Gareau	Tania Paradis	Chantal Houle
Jessica Boucher-Labelle	Josiane St-Jean	Geneviève Therrien
Émilie Bélanger	Isabelle Marcotte	Nancy Gemme

Notes de la rencontre assumées par : Isabelle Marcotte

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Adopté par : Émilie Bélanger

3. A) Présentation de l'organisation scolaire 25-26;

Julie présente l'équipe-école des deux bâtisses.

B) Présentation des services offerts par l'école du Val-des-Lacs en 25-26;

BB) Suivi budgétaire

25 000 \$ de moins du budget qu'on avait adopté l'année dernière.

C) Projet éducatif et plan de lutte;

Présentation du projet éducatif

D) Présentation du [rapport annuel 2024-2025](#).

Continuité des comportements positifs

Projet CAR: permettre aux enseignantes de se rencontrer pour travailler en équipe sur des objectifs communs.



Phase 2 de la cour d'école: hébertisme, pour la prochaine phase, il reste la classe extérieure et le marquage.

4. Questions de l'assemblée.

5. Explications sur la [composition et les fonctions du conseil d'établissement](#), du [comité de parents](#), du [comité consultatif des services aux élèves H.D.A.A.](#), du conseil d'administration et de [l'organisme de participation des parents](#).

6. Élections au conseil d'établissement et des représentants au comité de parents :

- A) Nomination d'un président d'élections¹
- B) Nomination d'un secrétaire d'élection²
- C) Nomination d'un scrutateur³
- D) Procédures de mises en candidature

Les participants conviennent de respecter la procédure suivante :

- a) La présidente d'élections procède à l'appel des candidatures au poste de représentant des parents au conseil d'établissement. Chaque candidat doit être proposé par un membre habile à voter. Le président demande à la personne proposée si elle est d'accord pour poser sa candidature à un tel poste.
- b) Sur proposition d'un membre, adoptée à la majorité, la période de candidature est close.
- c) Si le nombre de candidatures ne dépasse pas le nombre de postes à combler, les personnes sont déclarées élues.
- d) S'il y a plus de candidatures que de postes à combler, le président d'élections procède au vote.
- e) Le vote est secret. (Il faut donc avoir prévu des bulletins de vote.)
- f) La présidente d'élections distribue les bulletins de vote aux membres habiles à voter.
- g) Les membres inscrivent le nom de la personne pour laquelle ils votent.

1- Personne qui n'est pas un *membre de l'assemblée habile à voter*: Le directeur d'école, un membre de la communauté, un commissaire ou une personne qui n'est pas le parent ou le tuteur légal d'un élève.

2- Personne qui n'est pas un *membre de l'assemblée habile à voter*: Le directeur d'école, un membre de la communauté, un commissaire ou une personne qui n'est pas le parent ou le tuteur légal d'un élève.

3- Personne qui n'est pas un *membre de l'assemblée habile à voter*: Le directeur d'école, un membre de la communauté, un commissaire ou une personne qui n'est pas le parent ou le tuteur légal d'un élève.



- h) La personne ayant reçu le plus grand nombre de votes est déclarée élue.
- i) En cas d'égalité, le vote est repris.
- j) Après la déclaration d'élections, l'assemblée générale mandate le président d'élections ou le secrétaire d'élections afin qu'il procède à la destruction des bulletins de vote.

7. Élections :

Geneviève propose Josiane St-Jean

Émilie propose Geneviève Therrien

- a) Une personne pour un mandat complet au poste no 3. **Josiane St-Jean**
- b) Une personne pour un mandat complet au poste no 5. **Geneviève Therrien**

8. Élection du représentant au comité de parents et nomination d'un substitut au comité de parents.

Jessica Boucher Labelle

Substitut: Christian Bruneau

9. L'Organisme de Participation des Parents (L'OPP).

Tout le monde se représente (10 membres). Il y a l'ajout de Shany Gareau.

10. Questions de l'assemblée.

11. Levée de l'assemblée.

Levée de la séance à 19h par Geneviève Therrien

Secrétaire

Présidente d'assemblée